

JOUÉ MA VILLE



BIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE JOUÉ-LÈS-TOURS

//P. 16 LE DOSSIER RENDEZ-VOUS AUX URNES



www.jouelestours.fr



Nos enfants ont besoin de toi !



**Tu es majeur ? Tu as ton BAFA ?
rejoins l'équipe du service Animation Loisirs de la Ville de Joué-lès-Tours**

**Deviens animateur en périscolaire
ou en centre de loisirs**

Envoie-nous ta candidature à perisco@jouelestours.fr

Plus d'infos sur



www.jouelestours.fr   



sommaire // N°113



//P.7
RETOUR EN IMAGES
LE KLUB
EXTRAORDINAIRE



//P.11
AU FIL DE JOUÉ
L'ÉTÉ DES ANNÉES
JOUÉ



//P.16 **DOSSIER**
RENDEZ-VOUS AUX URNES

//P.24
CADRE DE VILLE
JOUÉ FLEURIE
ÉDITION 2021



//P.27
CADRE DE VILLE
FAVORISER
L'ACCÈS
AU NUMÉRIQUE



//P.28
À TOUT ÂGE
VIVE LES VACANCES
AU CENTRE SOCIAL DE
LA VALLÉE VIOLETTE



//P.32
Agenda
CULTURE EN JOUÉ

RESTONS CONNECTÉS REJOIGNEZ-NOUS

@JOUELESTOURS



APPLICATION



NEWSLETTER



SITE WEB



FACEBOOK



INSTAGRAM



YOUTUBE



par **Frédéric Augis**

MAIRE DE JOUÉ-LÈS-TOURS
VICE-PRÉSIDENT DE TOURS MÉTROPOLÉ VAL DE LOIRE

JOUÉ MA VILLE
Magazine d'informations édité
par la Ville de Joué-lès-Tours

Hôtel de Ville - Parvis Raymond Lory
CS 50108
37301 Joué-lès-Tours Cedex
Tél. 02 47 39 70 00

Directeur de la publication
Frédéric Augis

Directeur de la rédaction
Anthony Moreau

Rédaction
Anne-Sophie Morel

Crédits photos
A.S. Morel, C. Jublin, A. Moreau,
S. Macon, B. Thouary,
AGIR abcd, J. Fischer
Shutterstock®, Adobe Stock®.

**Conception et réalisation
graphique**
Agence **LATITUDE** - 0105/21 -
Nantes - 02 51 25 06 06

Impression
Vincet Imprimerie - Tours
02 47 39 39 52

Ce numéro est tiré
à 20 000 exemplaires.



Je suis très heureux de vous présenter ce nouveau numéro de Joué ma Ville. Je sais que beaucoup d'entre vous l'attendent toujours avec impatience. Il est vrai que notre publication municipale offre des informations utiles pour l'ensemble de la population.

Ce nouveau numéro n'échappe pas à la règle !

Bien entendu, vous le verrez la vie municipale et plus généralement la vie jocondienne continue d'être très impactée par la pandémie. Pour autant, notre Ville sait rester dynamique et ne manque pas une occasion de créer des événements dans le respect des règles sanitaires.

VOUS NOUS AVEZ MANQUÉ !

En ce début juin, je me réjouis que la vie reprenne le dessus. Je pense évidemment à nos cafés, bars et restaurants qui attendaient cette réouverture depuis de longs mois. Je leur manifeste ici toute ma sympathie et tous mes encouragements.

Je transmets ces mêmes encouragements à l'ensemble de nos commerçants jocondiens qui eux aussi ont pu rouvrir dernièrement. Je vous invite toutes et tous à faire vivre plus que jamais nos commerces. N'hésitez pas à vous rendre chez nos commerçants en centre-ville ou dans vos quartiers. Nos commerçants, nos cafetiers et restaurateurs sont l'âme de notre Ville. Tous ces professionnels ont vécu des semaines et des mois particulièrement difficiles durant cette pandémie et les différents confinements décidés par l'État. Il ne doit y avoir aucune hésitation : consommer jocondien ! Consommer jocondien, c'est l'assurance de faire vivre vos voisins, vos amis, vos familles, c'est mettre toutes les chances de notre côté pour sauver des emplois de proximité et tout simplement faire vivre comme il se doit nos quartiers.

À toutes ces femmes et ces hommes qui ne comptent ni leur temps ni leur énergie pour vous offrir le meilleur des services derrière leurs enseignes, je vous le dis au nom de la Municipalité : Vous nous avez manqué ! ■

F Augis

joulestours.fr facebook.com/joulestours [joulestours](https://instagram.com/joulestours) [joulestours](https://youtube.com/joulestours)

Nos labels

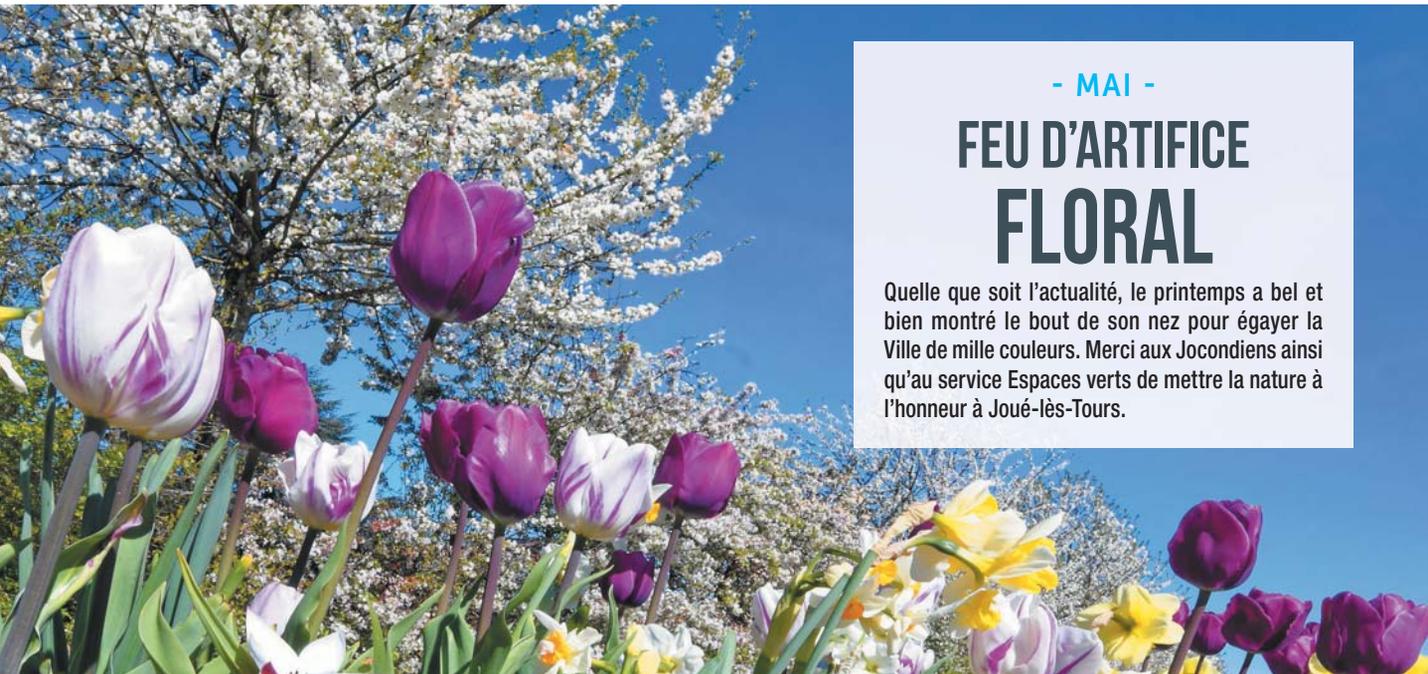




- 31 MARS -

VISITE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL À L'ESPACE MALRAUX

Monsieur le Maire accompagné par Judicaël Osmond, Vice-président du Conseil départemental, Valérie Turot, Conseillère départementale déléguée et Caroline Chalopin, Adjointe à la Culture et au Rayonnement de la Ville, a accueilli Jean-Gérard Paumier, Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire, dont le soutien financier a notamment permis la réalisation de deux grands projets : la rénovation complète de la salle Plisson avec l'acquisition d'une nouvelle tribune et les travaux de l'entrée principale. Des travaux pour un montant total de 491 008 € avec une participation financière de 122 277 € du Conseil départemental.



- MAI -

FEU D'ARTIFICE FLORAL

Quelle que soit l'actualité, le printemps a bel et bien montré le bout de son nez pour égayer la Ville de mille couleurs. Merci aux Jocondiens ainsi qu'au service Espaces verts de mettre la nature à l'honneur à Joué-lès-Tours.

Retour en images



- 23 MARS -

LE KLUB EXTRAORDINAIRE

Le Klub Extraordinaire s'est arrêté 2 jours place Nelson Mandela. Ce lieu immersif permet aux jeunes, grâce à des outils interactifs et ludiques, de découvrir et de prendre conscience de leurs forces (motivation, caractère, aptitude, intelligences, valeurs...) pour les aider dans leurs choix d'orientation ou de réorientation professionnelle. Près de 110 jeunes ont profité de cette expérience inédite.



- DU 16 AU 26 MARS -

CIRCUIT BISCUIT

La 21^e édition du festival Circuit Biscuit a permis aux tout-petits de découvrir, d'explorer, de goûter des univers sonores et visuels, de la poésie en mouvement et en mots... 8 spectacles et 25 représentations intimistes ont eu lieu au fil des quartiers de Joué-lès-Tours. L'émotion était particulièrement palpable chez beaucoup d'enfants.



Retour en images



- 25 AVRIL -

SOUVENIR DE LA DÉPORTATION

Atmosphère particulière pour la cérémonie du Souvenir de la Déportation et le 76^e anniversaire de la Libération des camps de concentration et d'extermination, où seuls le Maire Frédéric Augis et quelques représentants des anciens combattants étaient présents, sans public, compte tenu du contexte sanitaire. Cette cérémonie permet de ne jamais oublier les dangers du racisme, de l'antisémitisme, de la haine et du refus de l'autre.



- 8 MAI -

COMMÉMORATION

« Nous sommes le 8 mai 1945. Les cloches de toutes les églises sonnent officiellement la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe. » La célébration du 76^e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe s'est déroulée au cimetière de Joué-lès-Tours, à huis clos avec une représentation restreinte d'élus et d'associations d'anciens combattants.

Toutes les photos sont sur www.jouelestours.fr/category/phototheque/ceremonies

- FORMALITÉS -

LA NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ ARRIVE

La nouvelle carte nationale d'identité adopte le format carte de crédit, tout en garantissant plus de sécurité.

Réglementation européenne oblige, la France commence à déployer sa nouvelle carte nationale d'identité (CNI) sur quelques départements pilotes. Elle est plus sécurisée pour renforcer la lutte contre la fraude à l'identité (faux titres, usurpation). Disponible à partir de mi-juin en Indre et Loire, elle sera généralisée à la France entière à compter du 2 août prochain.

Elle intègre une puce électronique sécurisée qui contient les données d'état civil et l'adresse du titulaire, le numéro de la carte, ainsi que des informations biométriques (images numérisées de la photographie et des empreintes digitales de deux doigts). Comme la précédente, la nouvelle CNI est un document officiel gratuit et facultatif permettant à un citoyen français de justifier son identité ainsi que sa nationalité (au même titre que le passeport), et de circuler dans l'Union européenne. Sa durée de validité est réduite à 10 ans contre 15 auparavant, mais votre carte actuelle reste valide jusqu'à sa date de péremption. Lors du renouvellement, vous recevrez la nouvelle version.



À noter :

Première demande, renouvellement du titre arrivant à expiration, suite à perte ou vol..., la procédure à suivre pour obtenir une carte nationale d'identité ne change pas.

Renseignements : <https://www.jouelestours.fr/mes-demarches/citoyennete/cni-passeport/>

- FAMILLE -

SE MARIER EN PÉRIODE COVID

Alors que la saison des mariages a débuté et que certains couples ont déjà reporté leur cérémonie, voici le point sur les règles actuelles, qui peuvent évoluer en fonction du contexte sanitaire.

Il est possible de célébrer son mariage dans un lieu de culte en respectant le protocole sanitaire : port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique à l'entrée. Les invités doivent pouvoir respecter les règles de distanciation. Pour les mariages civils, les mêmes règles s'appliquent. Cependant le nombre de personnes pouvant être reçu dans les salles des mariages diffère selon les mairies. À Joué-lès-Tours, 20 personnes peuvent être accueillies. En Jocondie, le nombre de mariages est passé de 103 en 2019 à 66 en 2020, et les prévisions en 2021 sont compliquées compte tenu des nombreux reports.

Informations : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/questions-reponses>



Attention

La perte ou le vol de sa carte d'identité peut avoir des conséquences graves et favorise l'usurpation d'identité. Dans ce cas, pensez à le déclarer rapidement auprès des autorités.

L'ÉTÉ DES ANNÉES JOUÉ

RENDEZ-VOUS DES ARTS DE LA RUE DU 08 AU 18 JUILLET 2021 !



Voilà 2 éditions que les conditions sanitaires et le respect des mesures annoncées par l'État ne permettent pas à Joué-lès-Tours d'organiser le festival « les Années Joué » prévu chaque année le premier week-end de juin.

Malgré tout, les relations entre les compagnies des arts de la rue et la Ville ne se sont jamais interrompues. La volonté de la municipalité de soutenir les artistes et de favoriser l'accessibilité à la culture pour tous et auprès de tous s'affirme de nouveau par cette programmation de spectacles qui aura lieu du 8 au 18 juillet prochain. Forts de l'expérience menée à deux reprises en 2020 (en juillet et pour les fêtes de fin d'année), les lieux de spectacles seront répartis sur l'ensemble de la commune, permettant ainsi d'éviter les croisements et de trop fortes concentrations de publics.

Ainsi, ce sont 19 compagnies qui vont se succéder dans différents secteurs de la Ville pour 50 représentations en 10 jours. Les Jocondiennes et les Jocondiens pourront profiter de ces représentations au plus près de chez eux.

Une brigade sanitaire, spécialement constituée pour l'occasion, veillera au bon respect des règles en vigueur et au respect du nombre de spectateurs prévus par site (de 70 à 400 personnes selon les lieux).

Du nord au sud et de l'est à l'ouest de notre cité, ces spectacles, théâtraux, musicaux ou pluridisciplinaires, en accès gratuit contrôlé par une distribution de contremarques, se produiront au Parc de la Rabière, aux alentours du Château

des Bretonnières, à la Vallée Violette, dans les secteurs de Beaulieu et de l'Alouette, à l'accueil de loisirs de La Borde et dans le Centre-Ville.

Au programme, entre autre, des compagnies d'envergure nationale et internationale comme Générïk Vapeur avec la « *Deuche Joyeuse* », au Parc de la Rabière les 8 et 9 juillet

La Compagnie Adhock avec « *Qui vive* », à l'Espace Léo Lagrange (MJC) de la Vallée Violette les 13 et 14 juillet

Les Urbaindigènes avec « *Chantier ! La tournée du coq* », sur l'esplanade du Parc de la Rabière, les 14 et 15 juillet

Mais aussi des compagnies locales comme La Compagnie du Coin avec « *la Cérémonie* », place François Mitterrand, les 11 et 18 juillet Mélodiam Vitae avec « *Karfamarium-Nebula* » dans le petit Bois du Château des Bretonnières, le 14 juillet.

Nous vous donnons donc rendez-vous au Parc de la Rabière le 8 juillet prochain à 18h30 pour le coup d'envoi de cette édition singulière : « L'été des Années Joué ».

Programmation sous réserve de modifications.

Informations : 02 47 39 76 02 et www.jouelestours.fr

Facebook : [Les Années Joué](#)

Instagram : [les_années_joue](#)

- INITIATIVES -

PARTICIPEZ AU CONCOURS TALENTS DES CITÉS

Dans le cadre du programme **Entrepreneuriat Pour Tous** qui fédère les acteurs en soutenant les dynamiques entrepreneuriales des quartiers, le ministère chargé de la Ville et Bpifrance ont lancé la nouvelle édition de **Talents des Cités**.

Ce concours est ouvert aux entrepreneurs en devenir et en activité issus ou installés dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville, comme celui de la Rabière à Joué-lès-Tours. Objectif : repérer, récompenser et accompagner les réussites entrepreneuriales. Chaque année, il récompense une trentaine de créateurs d'entreprises issus ou ayant créé dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville, les prix pouvant aller de 1 000 € à 7 000 € selon la catégorie d'inscription. Les entrepreneurs ont jusqu'au 13 juin 2021 pour candidater.

Renseignements : <http://talentsdescites.com>



- ÉCOLE -

INSCRIPTION SCOLAIRE

Votre enfant aura 3 ans avant le 31 décembre 2021 ? Pour la rentrée de septembre 2021, les inscriptions scolaires dans les écoles publiques jocondiennes des enfants rentrant en petite section de maternelle et des enfants des nouveaux Jocondiens se font sur rendez-vous, auprès du service Joué Famille. Vous pouvez également l'inscrire pour l'accueil de loisirs le mercredi et les petites vacances 2021-2022.

Les dossiers sont téléchargeables sur www.jouelestours.fr/vivre-a-joue/vie-scolaire-et-periscolaire/inscriptions.

Renseignements et rendez-vous **Joué Famille**, 02 47 39 70 83 et inscription@jouelestours.fr



- CITOYENNETÉ -

LES VICE-PRÉSIDENTS DES CONSEILS DE QUARTIER ÉLUS



Fin avril, ont eu lieu les élections des Vice-présidents des conseils de quartier par les membres de chacun des 7 bureaux.

À situation inédite, élections inédites. Réalisées normalement lors du premier bureau, ces élections se sont faites à distance, certains candidats ayant transmis leurs présentations en mairie. Leur mission est de travailler main dans la main avec le Président. Ils accompagnent ce dernier dans ses différentes tâches et peuvent animer des groupes de travail.

Vos représentants par quartier :

- Quartier Joué Sud : Présidente, Bénédicte SAINT-PAUL- Vice-Président, Cyril GREBIC
- Quartier Alouette-Nord Grande Bruère : Présidente, Marie-Thérèse LEBLEU - Vice-Président, Julien GUEZ
- Quartier Rabière : Présidente, Aylin GULHAN -Vice-Présidente, Valérie LOYEZ-FRIKH
- Quartier Joué Centre : Président, Michel CRAVENAUD -Vice-Président, Jean-Pierre MARTIN
- Quartier Le Lac, Cruzillière, L'Épan, La Bareusie, Beaulieu, Sainterie, L'Épend : Président, Jean-Claude DROUET - Vice-Présidente, Anne DERUELLE-LEBLANC
- Quartier Vallée Violette - Alouette Sud : Président, Michel ALLARD - Vice-Président, Philippe PAILLOUX
- Quartier Morier-Rigny Pont-Cher : Présidente, Muriel CHIL - Vice-Président, Michel LE BAIL

Renseignements sur les conseils de quartier :

www.jouelestours.fr/joue-citoyen/conseil-de-quartiers/les-membres et www.jouelestours.fr/joue-citoyen/conseil-de-quartiers/organisation



À vos agendas :

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 7 juin à 19h30. Pour le suivre en direct, connectez-vous sur www.jouelestours.fr/joue-citoyen/conseil-municipal/deliberations-videos.



- SOLIDARITÉ - DES VÉHICULES À SOLIDARAUTO

La Ville de Joué-lès-Tours vient de céder gratuitement six véhicules à Solidarauto 37, un geste particulièrement fort en cette période économiquement compliquée.

Installée à Joué-lès-Tours depuis juin 2018, cette association, d'intérêt général développée par le Secours Catholique, permet aux personnes les plus modestes d'acheter une voiture d'occasion à un prix très avantageux mais aussi de profiter de réparations à tarif solidaire. Généreusement donnés par des particuliers, des entreprises ou des collectivités, les véhicules sont remis en état par ce garage solidaire, changeant la vie de familles dans le besoin. Cela leur permet notamment de pouvoir se déplacer et trouver un travail. Même si les transports en commun sont nombreux, avoir un véhicule est souvent indispensable pour vivre dans des territoires ruraux ou périurbains. Faute de ressources, ces personnes n'ont plus les moyens de continuer à se déplacer et se voient donc contraintes de devoir renoncer à un emploi, une formation ou à des soins. Vous souhaitez donner un véhicule ou bénéficier de ce garage solidaire ?

**Rendez-vous chez Solidarauto, 11 bis rue Joseph Cugnot,
02 47 63 67 15, contact.solidarauto37@gmail.com**



- TECHNOLOGIE - DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE



Joué-lès-Tours bénéficie actuellement d'une couverture de la fibre optique sur 90% du territoire communal. Il reste toutefois des zones encore non raccordées.

La Ville veille au suivi en continu du chantier du déploiement de la fibre et au respect des engagements pris par l'opérateur Orange, désigné pour piloter et assurer la mise en place de cette technologie. En effet la fibre permet un accès à internet plus performant, en qualité et en vitesse, via un réseau indépendant du câble ou du réseau téléphonique. Une fois le déploiement effectué au sein de votre immeuble ou à proximité de votre résidence, il suffit de contacter votre opérateur pour l'installation de la prise fibre au sein de son logement. Pour savoir si votre logement est éligible à la fibre, il vous suffit de consulter la carte de couverture et d'entrer votre adresse dans la barre de recherche sur le site <https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>. Le déploiement est actuellement en cours à Joué-lès-Tours. Le calendrier a été perturbé par la crise sanitaire, toutefois Orange prévoit que les adresses non encore raccordables le seront d'ici fin 2022. Afin d'être informé de chaque étape du raccordement, un formulaire d'inscription est à votre disposition sur le site <https://boutique.orange.fr/internet/internet-fibre>.

Renseignements en boutique Orange, sur <https://reseaux.orange.fr> ou en contactant le service client au 39 00.



À noter : Déménagement du centre de vaccination

Depuis le 31 mai, le centre de vaccination est transféré au Palais des Sports Marcel Cerdan, permettant ainsi de vacciner près de 4200 personnes par semaines contre 1200 aujourd'hui. De plus, le centre de dépistage de la salle Jacques Brel a fermé ses portes. Les dépistages se font désormais au Pôle santé Vinci à Chambray-lès-Tours.

Renseignements www.jouelestours.fr



- TRAVAUX -

CHANGEMENT DE PASSAGE À NIVEAU

Durant les semaines 22 et 23, la SNCF interviendra pour restaurer en intégralité le passage à niveau du Clos Neuf. La voirie de part et d'autre des voies ferrées est reprise, afin d'éliminer les problèmes de rétention des eaux pluviales, et de proposer des axes piétons praticables. Pendant la durée de ces travaux la route sera barrée et ce, jusqu'au 14 juin. Une déviation est mise en place par le passage à niveau de la rue de Chantepie. Ce dernier sera également repris, pour les parties enrobé pendant la période estivale.



- TRAVAUX -

MIEUX VIVRE EN VILLE

Certains des travaux de voirie évoqués dans le précédent numéro du Joué ma Ville se poursuivent, comme dans les rues Jean de la Fontaine, de la Croix Porchette et du Chemin vert où les effacements de réseaux sont en cours ou effectués avant l'aménagement de la voirie qui se fera à suivre. Objectif : améliorer le cadre de vie des Jocondiens. Le cimetière est aussi régulièrement entretenu : 2 allées viennent d'être refaites pour 30 000€. Enfin, suite

aux dysfonctionnements constatés sur les bornes de stationnement installées sur la place du Général Leclerc et sa périphérie, des travaux de reprise des installations ont donc été effectués par zones afin de perturber le moins possible le stationnement. Le nouveau système sera opérationnel à partir du 15 juin.



- BÂTIMENTS -

RECONSTRUCTION DU CLUB HOUSE DU STADE JEAN BOUIN

Un nouveau bâtiment modulaire sera implanté au stade Jean Bouin en remplacement du club house qui avait accidentellement brûlé en février 2020. Ce bâtiment, d'une surface de plus 230 m², sera composé d'un espace de réception avec bar, d'une cuisine, d'une salle d'aide aux devoirs, d'un lieu de stockage et de sanitaires pour un montant de 375 000€ comprenant le raccordement au chauffage urbain. Le choix d'un bâtiment modulaire permet de s'adapter aux besoins du club ainsi qu'une plus grande rapidité de réalisation tout en répondant aux normes énergétiques. Après avoir démolé et désamianté l'ancien bâtiment, la dalle pour la réception de ce module sera coulée mi-juin, ce qui permettra d'accueillir ses licenciés dans un bâtiment flambant neuf à la rentrée.

- BÂTIMENTS -

BIENTÔT UN NOUVEAU LOCAL POUR LES JEUNES

Le 26 avril 2018, le Chalet Rabière, qui accueillait les adolescents de 15 à 17 ans, était incendié. Un nouveau local va remplacer l'aménagement transitoire.

Après avoir été transféré dans l'actuel Espace Tremplin, un module temporaire avait été aménagé près du local des Frères Lumière. Les jeunes disposeront désormais de plus de 170 m² répartis en 4 salles d'activités de près de 30 m², d'un bureau, de 2 sanitaires, d'un local ménage et d'une entrée, pour un montant total de 271 000€. Ce bâtiment pourra être investi dès le début de l'été pour les animations des vacances estivales.



- SOLIDARITÉ - DEVENEZ FAMILLE D'ACCUEIL

Si permettre aux enfants de vivre avec leur famille est toujours la solution privilégiée, une séparation s'avère parfois nécessaire pour les protéger.

Chaque année en Indre et Loire, plus de 1200 jeunes sont confiés au service de l'aide sociale à l'enfance. Cet accueil est réalisé en grand nombre chez les assistants familiaux qui ne sont que 350 en Touraine. Ils accueillent à leur domicile, à temps complet, pour une période plus ou moins longue, un ou plusieurs enfants qui ne peuvent plus vivre avec leur famille et qui ont été confiés au Conseil départemental pour leur protection. Leur rôle est de veiller au bien-être des jeunes en leur apportant de l'affection, un environnement stable et chaleureux, adapté à leurs besoins et leurs âges. Ils aident les enfants et les jeunes à grandir et à s'épanouir et contribuent au maintien des liens avec leur famille. Ils sont accompagnés, conseillés et soutenus au quotidien dans leur mission par les professionnels du service accueil familial.

Rejoignez notre équipe ! Appelez le 02 47 31 47 60

Renseignements www.touraine.fr/mes-services-au-quotidien/enfance-famille/devenir-assistante-familiale.html

Devenez famille d'accueil

Le Département recrute

Appelez le
02 47 31 47 60

Et rejoignez
notre équipe !

TOURAINES
LE DÉPARTEMENT

+ d'informations sur www.touraine.fr

- SPORT - ACTUALITÉ BULLE D'O

À compter du 9 juin, les conditions d'accueil de votre Centre Aquatique Bulle D'O vont progressivement s'assouplir.

Le Centre Aquatique Bulle d'O vous accueille dans les meilleures conditions en fonction de l'évolution des règles sanitaires en vigueur. Nous rappelons que le port du masque est obligatoire dès l'entrée de Bulle d'O jusqu'à la tenue de bain, qu'il est important de prendre une douche savonnée avant l'accès aux bassins et que le bonnet de bain est obligatoire dans l'eau. Des bonnets en silicone, taille junior et senior (tout confort !), avec le logo de Joué-lès-Tours sont également à votre disposition au prix de 3€. Suivez toute l'actualité de Bulle d'O sur <https://www.facebook.com/bulleo37/>

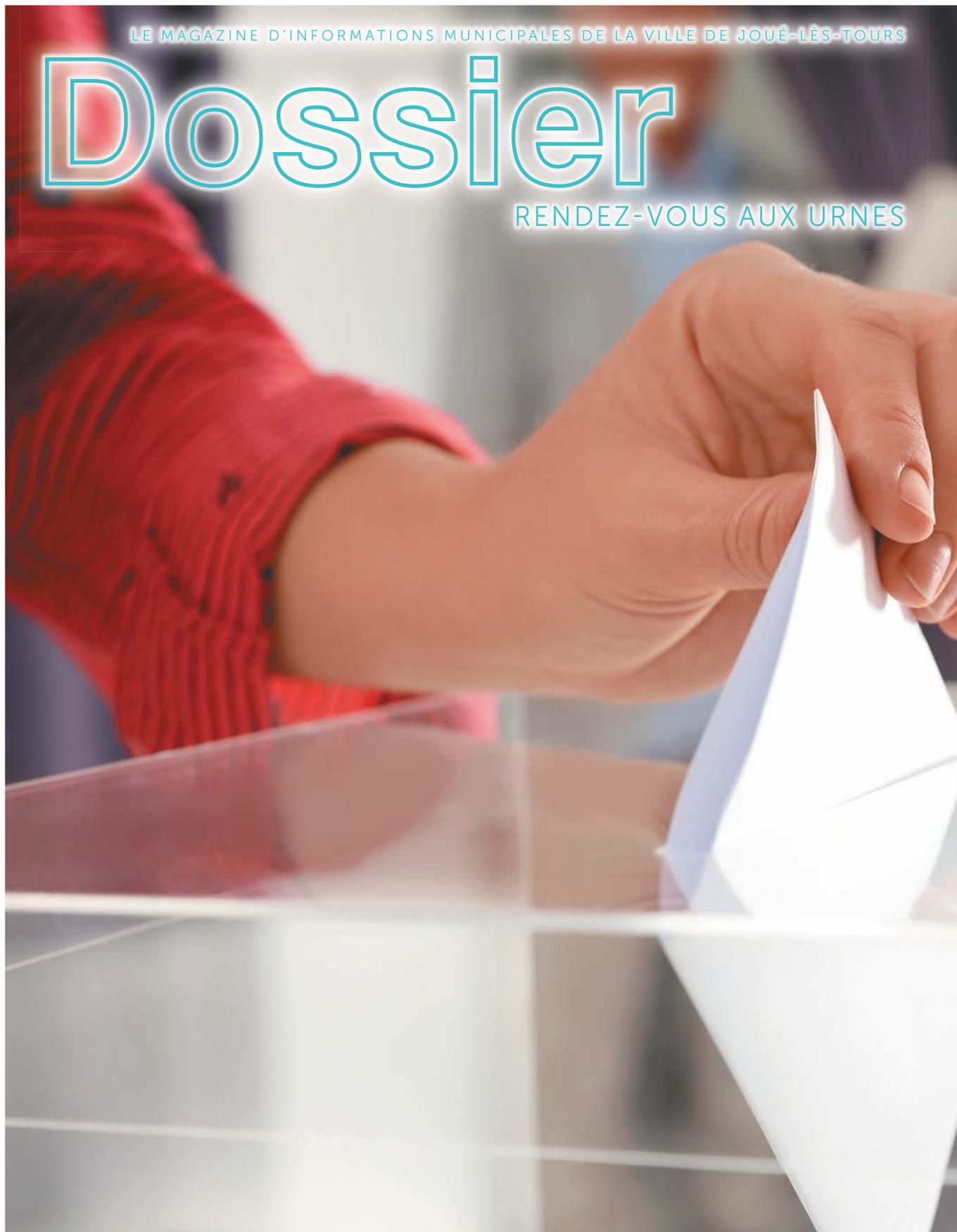
Renseignements sur les modalités à l'accueil du Centre Aquatique, au 02 47 40 24 80 et sur www.bulle-d-o.fr



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE JOUÉ-LÈS-TOURS

Dossier

RENDEZ-VOUS AUX URNES



RENDEZ-VOUS AUX URNES

LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

LES 20 ET 27 JUIN AURONT LIEU LES ÉLECTIONS DE VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX. À QUELQUES SEMAINES DE CE DOUBLE SCRUTIN, L'HÔTEL DE VILLE S'EST TRANSFORMÉ EN UNE VÉRITABLE FOURMILIÈRE.

En effet, cet événement demande une organisation extrêmement rigoureuse, d'autant plus, dans la mesure où il s'agit d'une double élection dans une période assez particulière. Pourquoi est-il si important de voter, quel est le rôle des différentes collectivités, quelles sont les missions des conseillers départementaux et régionaux, quelles sont les coulisses des élections... voici quelques rappels importants. Rendez-vous aux urnes les 20 et 27 juin !

En chiffres

24 955

NOMBRE D'ÉLECTEURS JOCONDIENS



58 BUREAUX DE VOTE
(29X2)

600 PERSONNES
MOBILISÉES

196 PANNEAUX
POSITIONNÉS
EN VILLE

// RÉPARTITION DES COMPÉTENCES ENTRE LES COLLECTIVITÉS

Éducation, culture, sports, ... sont des domaines où se conjuguent les interventions de l'État et des différentes collectivités territoriales. Mais qui s'occupe de quoi entre les communes, le département et la région ? Le dialogue entre les différentes entités est essentiel afin de construire des infrastructures correspondant aux besoins de la population. L'organisation territoriale française peut sembler un peu complexe. Voici donc un récapitulatif des compétences de chacune des entités.

La **commune** est une collectivité territoriale de proximité. Au 1^{er} janvier 2019, on comptait près de 34 970 communes sur le territoire français. Elles gèrent les transports scolaires, la gestion des voies communales, l'état civil, l'action sociale, la sécurité (avec la police municipale, la circulation et le stationnement, la prévention de la délinquance), l'enfance (avec les crèches, les centres de loisirs, les écoles maternelles et primaires), l'urbanisme et la délivrance de permis de construire.

Le **département** est géré par un Conseil départemental (ex-Conseil général). Son président prépare et exécute les délibérations du Conseil départemental, gère le budget et dirige le personnel. Il y a 101 départements (dont 5 d'outre-mer) en France. Le Conseil départemental intervient dans la vie quotidienne de chacun d'entre nous. Ces domaines de compétences concernent essentiellement la vie quotidienne des habitants, à toutes les étapes de leur vie : les aides sociales (insertion, RSA, protection de l'enfance, aides aux personnes âgées ou handicapées), les déplacements (gestion des routes départementales, des transports et des cars scolaires), l'éducation (construction et entretien des collèges, rémunération du personnel non enseignant), le tourisme et l'environnement (responsabilité des itinéraires de randonnées et de promenades, protection de l'environnement), la sécurité (gestion des services d'incendie et de secours), la culture (archives départementales, musées...), le développement local (aides aux associations, aux entreprises et aux communes notamment pour l'octroi de subventions contribuant aux réalisations municipales).

Les **compétences régionales** reposent essentiellement sur 4 piliers. Le Conseil régional agit dans l'éducation, la formation et l'orientation : il construit, rénove et entretient les lycées publics, établit le schéma prévisionnel des formations et participe au financement des sites d'enseignement supérieur. La région s'occupe de la thématique environnementale en élaborant et animant le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires. En matière de mobilités, la région gère les transports scolaires, orchestre les transports routiers interurbains de personnes et organise les transports ferroviaires régionaux (TER). Enfin en matière d'économie, elle fixe les orientations, accorde les aides aux entreprises, anime les pôles de compétitivité et soutient la recherche et l'innovation. Le président du Conseil régional gère le budget, dirige le personnel et conduit la politique de la région. En France on compte 18 régions dont 5 régions ultramarines.

Retrouvez le partage des compétences entre les différents échelons territoriaux recensées sur le site du ministère de la Cohésion des territoires : www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/dgcl_v2/CIL3/2020/tableau_de_compétences-novembre2019.pdf



Le saviez-vous :



Le canton est une division du département dont le nombre varie en fonction du nombre d'habitants. Un canton peut regrouper plusieurs communes ou n'être composé que d'une seule commune importante, comme Joué-lès-Tours. Enfin certaines grandes villes peuvent être elles-mêmes divisées en plusieurs cantons. L'Indre et Loire dispose de 19 cantons.



// DANS LES COULISSES DES ÉLECTIONS

Les élections nécessitent une préparation minutieuse rythmée par un planning intense qui commence 9 semaines avant le premier tour ! À cette date, le service élection commence à chercher les agents municipaux qui leur prêteront main forte que ce soit pour la préparation des caisses de matériels qui seront acheminées dans chaque bureau de vote, la mise sous pli et surtout en tant qu'assistant administratif. Une quarantaine d'agents assureront le lien entre le bureau de vote auquel ils sont assignés et le service élection. Ils aident les présidents de bureau et les assesseurs dans leurs missions : aide à la rédaction des procès-verbaux, gérer les procurations, veiller au bon nombre d'enveloppes et de bulletins. A cette date également, commence la recherche d'assesseurs qui sont un rouage essentiel dans l'expression du suffrage universel. Minimum 2 par bureau de vote, ils contrôlent et font signer les listes d'émargement, apposent les timbres portant la date du scrutin sur les cartes électorales et peuvent, à sa demande, suppléer le président dans le contrôle d'identité et la tenue de l'urne. Ils sont également présents lors du dépouillement. Cette année, Joué-lès-Tours a besoin de près de 350 personnes pour chaque tour.

Les panneaux sont installés dans toute la Ville (196 cette année), les listes définitives des candidats sont déposées 6 semaines avant le jour J, la commission de contrôle vérifie la conformité des élections et la commission de propagande valide la conformité des professions de foi et des bulletins de vote, déclenchant ainsi la mise sous pli (une trentaine d'agents sont mobilisés pendant une semaine).

Vérifier que les tampons soient à la bonne date, que les compteurs des urnes aient été remis à zéro, les marquages au sol... « *Notre direction est garante du bon déroulement du scrutin et veille au respect des lois et des textes réglementaires. Même si nous avons l'habitude, c'est toujours beaucoup de travail* », confie la directrice de la Proximité. Cette année, compte tenu du contexte sanitaire et des doubles élections, l'implantation des bureaux de vote nécessite une attention toute particulière. Le service élection prépare les listes d'émargement, les procès-verbaux, tous les documents qui partent dans les bureaux de vote. Il doit également gérer les procurations, former les agents municipaux présents dans les bureaux de vote... L'ensemble des services de la Ville est mobilisé pour la préparation et le déroulement des élections : la reprographie pour l'impression des cartes d'électeur, des listes d'émargement, des textes réglementaires, la logistique pour l'installation et la désinstallation des bureaux de vote (dès 5h du matin pour que les écoles par

exemple soient opérationnelles à 8h30), le service Hygiène/Environnement/Gestion des risques et Prévention pour la désinfection des différents sites, l'informatique qui traite les résultats en direct, le protocole pour la mise en place des drapeaux, les policiers municipaux qui assurent l'ordre, la propreté urbaine qui nettoie les abords des bureaux de vote, les espaces verts qui installent des plantes pour la soirée électorale. Il y a aussi les techniciens qui assurent des permanences en cas de problèmes d'électricité, de serrures, d'alarmes... D'autres services sont impliqués indirectement : les ressources humaines gèrent les rémunérations des personnes présentes le jour des scrutins, la communication relaie l'information sur le magazine et le site internet où les résultats des votes apparaîtront le soir même...



// DEUX ÉLECTIONS, DEUX MODES DE SCRUTIN

Pour chaque canton, un binôme mixte est élu avec leurs suppléants mixtes également. Au premier tour, les électeurs choisissent l'un de ces binômes. Si l'un des binômes a plus de 50% des voix (et plus de 25% des inscrits), il est élu pour 6 ans et va siéger à l'assemblée départementale. Si aucun des binômes n'a eu 50% des voix : il y a un 2nd tour. Les binômes ayant obtenu au moins 12,5% des inscrits peuvent y participer (ou les deux premiers en voix, si un seul ou aucun binôme n'atteint ces 12,5%). Le binôme en tête en voix au 2nd tour est élu. Les binômes élus pour chaque canton vont siéger au Conseil départemental, qui comprend, depuis 2015, autant de femmes que d'hommes, et défendent les intérêts du canton et de ses habitants. Ils éliront le ou la Président(e) de Conseil qui dirigera le département durant 6 ans. Une fois élus, les deux membres du binôme exercent leur mandat indépendamment l'un de l'autre.

Les élections régionales ont également lieu tous les 6 ans. Il s'agit d'un scrutin de liste (respectant une parité stricte : alternance femme/ homme) à la proportionnelle par région avec des sections départementales. Dans chaque région, les électeurs votent pour une liste de conseillers régionaux, le panachage est interdit (il est impossible de rayer des noms).

Au 1^{er} tour, si une liste obtient plus de 50% des suffrages exprimés, les sièges sont attribués immédiatement. Sinon, c'est au 2nd tour que la répartition se fait. Pour participer au 2nd tour, une liste doit recueillir au moins 10% des suffrages exprimés. Si elle en obtient au moins 5%, elle peut fusionner avec une autre liste qui se maintient au 2nd tour. La liste qui fait le meilleur score décroche la prime majoritaire : elle obtient immédiatement un quart des sièges disponibles. Ensuite, les sièges qui restent sont répartis à la proportionnelle entre les listes ayant recueilli au moins 5%, y compris la liste arrivée en tête, ce qui assoit sa majorité au conseil régional. Au sein de chaque liste, les sièges gagnés sont répartis entre les sections départementales qui la composent au prorata des voix obtenues par la liste dans chaque département.

// LE JOUR DU VOTE

Joué-lès-Tours dispose de 29 bureaux de vote (x2 compte tenu de la double élection), répartis sur l'ensemble de la Ville. Ils seront ouverts entre 8h et 18h. Pour voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales de la commune, présenter une pièce d'identité en cours de validité avec une photo, jouir de vos droits civiques et politiques, être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour du scrutin et être de nationalité française. Si vous ne pouvez pas vous rendre aux urnes pour l'un des deux scrutins, vous pouvez établir une procuration.

Retrouvez votre bureau de vote sur le site de la ville :

www.jouelestours.fr/mes-demarches/citoyennete/trouvez-votre-bureau-de-vote

Récapitulatif des papiers d'identité valables pour voter :

www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/elections-papiers-identite-presente-voter



// LA PROCURATION, MODE D'EMPLOI

La procuration permet à un électeur de confier l'expression de son vote à un autre électeur. Depuis le 6 avril dernier, les demandes de procuration peuvent se faire en ligne, sur la plateforme « Maprocuration ». L'électeur reçoit un accusé de réception par courrier électronique à chaque étape de la démarche, et est informé en temps réel de l'évolution de sa demande. Au cours de la démarche, la personne qui donne procuration devra tout de même se rendre dans une gendarmerie ou un commissariat, une seule fois, pour faire valider son identité. Les demandes de procuration classiques sont bien sûr toujours possibles. Pour l'obtenir, il faut remplir un formulaire, disponible au guichet d'un commissariat, d'une gendarmerie ou d'un tribunal, mais aussi téléchargeable et imprimable (lien ci-dessous). Le mandant doit ensuite se présenter dans une gendarmerie, un commissariat ou un tribunal, avec un justificatif d'identité et le formulaire de demande de procuration. En théorie, la procuration peut être établie jusqu'au jour du vote. Mais dans la pratique, mieux vaut s'y prendre le plus tôt possible, pour tenir compte des délais de traitement de l'administration. Si la mairie n'a pas reçu la procuration à temps, l'électeur risque de ne pas pouvoir voter.

Procuration en ligne : <https://www.maprocuration.gouv.fr>

Formulaire de demande de procuration : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675>

- INTERVIEW -



TROIS QUESTIONS À SYLVIANE AUGIS, ADJOINTE DÉLÉGUÉE À LA POLITIQUE DES AÎNÉS, DU BIEN VIEILLIR, À LA RELATION À L'USAGER ET AUX ÉLECTIONS



L'organisation de ce double scrutin est-elle si différente des autres ?

Tout doit être pensé en double ! Si chaque bureau dispose d'un président et d'un vice-président qui peuvent se répartir la tâche, le nombre d'assesseurs doit être doublé afin que tout se déroule légalement dans les meilleures conditions. Cela implique une forte mobilisation des agents mais aussi de l'ensemble des citoyens. Près de 240 personnes seront réparties dans les 29 bureaux de vote (x2 compte tenu de la double élection), pour mener à bien ces élections.

Le contexte sanitaire impose des contraintes supplémentaires. Les électeurs ont-ils l'assurance de pouvoir voter en toute sécurité ?

Tout sera mis en œuvre pour que les Jocondiens puissent voter sereinement : mise à disposition de masques, de gel hydroalcoolique, désinfection régulière du matériel, mise en place de sens de circulation... Des hygiaphones permettront

également d'éviter les contacts entre électeurs et assesseurs. Nous avons fait le tour plusieurs fois de l'ensemble des bureaux de vote afin d'être sûrs de mettre en place la logistique la mieux adaptée face à cette situation sanitaire.

Pourquoi est-il important de voter pour les élections départementales et régionales ?

Le Conseil départemental comme le Conseil régional sont compétents pour prendre des décisions importantes dans de nombreux domaines de notre vie quotidienne que ce soit en matière d'enseignement (l'un gérant les collèges, l'autre les lycées), de développement économique, d'aménagement du territoire, d'action culturelle ou auprès des clubs sportifs, d'aides à chaque période de notre vie (petite enfance, personnes âgées...). Chacune de ces entités agit afin de mailler le territoire pour veiller au bien-être de la population.



- LOISIRS -

ACCOMPAGNEZ-NOUS ET CHANTONS !



Les élèves et professeurs de l'École de Musique ont accompagné les Jocondiens en musique tout au long de ces moments compliqués en publiant régulièrement des instants musicaux comme leur interprétation de « Carmen » de Bizet ou de la « Flûte enchantée » de Mozart, vidéos que vous pouvez également retrouver sur la chaîne Youtube de la Ville. Outre la Fête de la Musique, le 19 juin, au Parc de la Rabière, l'École de Musique organise « Accompagnez-nous et chantons », un projet qui existe depuis plusieurs années, mais dont l'édition 2021 sera un peu spéciale. En effet c'est l'École de Musique et ses professeurs qui se déplaceront dans les établissements scolaires. Près de 400 enfants, répartis dans 23 classes sur 9 sites, chanteront sur les arrangements de Franck Anis, intervenant de l'École de Musique.

À noter : les inscriptions commencent dès le 23 juin.

Renseignements sur www.jouelestours.fr/mes-loisirs/culture/ecole-de-musique



- CULTURE -

LA MÉDIATHÈQUE FÊTE SES 40 ANS

Pour fêter dignement cet anniversaire, les structures de la Ville vont rendre tour à tour hommage à la Médiathèque.

L'École Municipale de Musique commence en organisant la Fête de la Musique à proximité de la Médiathèque, dans le Parc de la Rabière. Deux orchestres d'harmonie composés d'élèves jocondiens et un Big Band entonneront peut-être un « Happy Birthday », le samedi 19 juin entre 16h et 19h. Pendant l'Été des Années Joué, vous pourrez goûter, entre 2 spectacles, à des pauses-lectures dans une bibliothèque éphémère à la décoration farfelue et intimiste Envie qu'on vous raconte des histoires ? Passez commande auprès de la Compagnie les Croq'Mots, qui proposera « Polars dans les bois », un menu de nouvelles noires et policières. À vous de faire votre choix parmi ses récits sanglants les samedis 10 et 17 juillet entre 15h et 18h. Enfin les toits-terrace de la Médiathèque seront embellis par les équipes du service Espaces verts, pour l'occasion, avec l'installation de jardinières plantées de papyrus et de végétaux retombants sur la devanture du bâtiment.

Retrouvez tout le programme sur mediatheque.jouelestours.fr, 02 47 73 32 00 ou sur l'agenda du site www.jouelestours.fr



À vos agendas :

Les Autos Enjouées auront lieu les 11 et 12 septembre 2021 sur le site du Château et du Lac des Bretonnières. Cette année, ce grand musée à ciel ouvert mettra à l'honneur « L'automobile de nos vacances ». Les collectionneurs d'automobiles ou de motos anciennes peuvent d'ores et déjà télécharger leur fiche d'inscription sur www.jouelestours.fr/mes-loisirs/culture/evenements-de-la-ville.

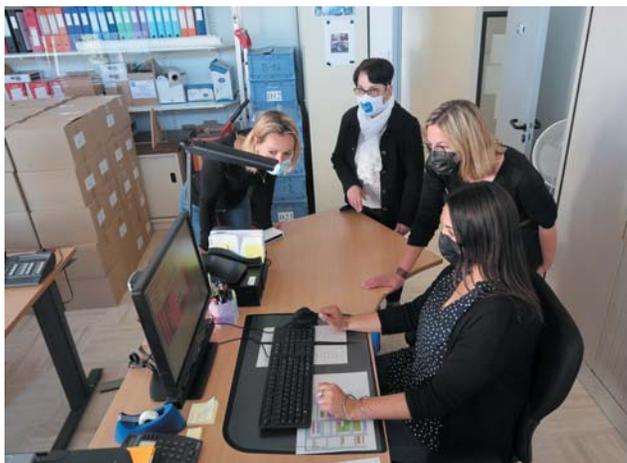
Informations : 02 47 39 76 02 et autosenjouees@jouelestours.fr.



Cadre de vi(II)e

- CITOYENNETÉ -

JURÉ D'ASSISES ET SI C'ÉTAIT VOUS ?



Le 27 avril dernier, 87 Jocondiens ont été tirés au sort sur les listes électorales en présence de Sylviane Augis, Adjointe à la Politique des Aînés, du bien vieillir, à la Relation à l'usager et aux Élections, pour tenir le rôle de juré lors des procès d'assises. Explications.

Chaque année, des citoyens peuvent être appelés à participer à un jury d'assises afin de juger une affaire criminelle aux côtés de magistrats professionnels. La désignation des jurés se fait en plusieurs étapes. Les communes procèdent à un premier tirage au sort sur les listes électorales, dont le nombre de personnes est proportionnel à la population du canton. Seules conditions : être citoyen français, entre 23 et 70 ans, inscrit sur les listes électorales, et jouir pleinement de ses droits politiques, civils et familiaux. Les citoyens désignés sont rapidement contactés et doivent répondre sous quinze jours au formulaire qui leur est adressé. Une liste annuelle des jurés est ensuite établie par chaque cour d'assises dans chaque département, dont 40 noms sont sélectionnés toujours par tirage au sort au moins 30 jours avant le début du procès. Leur rôle : assister au procès, délibérer et voter. C'est un devoir civique que l'on ne peut refuser sauf si les raisons invoquées sont estimées valables. Toute absence le jour de l'audience sans motif grave reconnu légitime est sanctionnée par une amende portée à 3750€.

Renseignements : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1540>

- MÉTROPOLÉ -

LA LIGNE 3 DU TRAMWAY À L'ÉTUDE

Le tracé de la ligne 2 du tramway désormais acté, Tours Métropole Val de Loire poursuit son engagement de réaliser les études sur la troisième ligne de tramway entre Saint-Cyr-sur-Loire et Saint-Pierre-des-Corps afin de répondre aux besoins de mobilité et de maintenir la qualité du cadre de vie qui fait la richesse de notre territoire. Le premier comité de pilotage de la ligne 3 du tramway s'est donc réuni mi-avril en présence de Wilfried Schwartz, Président de Tours Métropole Val de Loire, et des Maires de Tours, Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Cyr-sur-Loire et la Ville-aux-Dames. Le Syndicat des Mobilités de Touraine va également réaliser de nouvelles études afin d'évaluer les différents scénarios de transports pour élargir le périmètre de desserte vers l'Est Tourangeau.

À noter :

Les habitants concernés par la future 2^e ligne de tram qui doit relier La Riche à Chambray-lès-Tours, en passant par Tours et Joué-lès-Tours, vont être invités à donner leur avis sur ce qui se trouve autour du futur tracé, comme les stationnements. Cette concertation pourra prendre différentes formes, via des réunions publiques (quand elles seront de nouveau autorisées) ou des sites internet dédiés.

Suivez l'actualité sur www.mobilite.tours-metropole.fr





LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES REVIENNENT !



Depuis plusieurs années, les chenilles processionnaires du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) ont élu domicile dans nos espaces verts. On remarque leur présence dans les pins en identifiant des cocons soyeux blancs dans lesquels elles nichent.

La chenille processionnaire du pin, comme chaque être vivant, a un intérêt pour la biodiversité. L'objectif est de contenir sa population et de trouver un équilibre. La Ville de Joué-lès-Tours n'utilise que des moyens de lutte respectueux de l'environnement. De septembre à février, les chenilles nichent dans leurs cocons. Elles se nourrissent des aiguilles du pin et grandissent. À ce stade, une lutte manuelle est privilégiée. Les nids sont ôtés à l'échenilloir par le service Espaces verts. Des nids à mésanges sont également installés afin de leur offrir un lieu de nidification : les mésanges adorent se nourrir de chenilles !

À partir du mois de mars, les chenilles entrent en procession. Elles descendent les unes après les autres le long du tronc des arbres et s'enterrent pour entrer en nymphose. Des pièges sont installés autour des troncs afin de capturer les chenilles pendant leur procession. Ce type de piège est surtout installé sur les arbres dont les nids n'ont pas pu être supprimés (situés trop haut dans l'arbre). C'est à ce moment qu'elles sont les plus dangereuses pour l'homme et les animaux car elles sont dotées de poils urticants, très irritants.

De juin à août, les papillons éclosent et se reproduisent. Des phéromones sont alors diffusées dans les pins afin de perturber le cycle de reproduction du papillon mâle. Le cycle peut évoluer en fonction du climat de l'année. Un climat chaud en hiver accélérera le processus et les chenilles entreront en procession plus tôt.

Le service Espaces verts intervient seulement sur les arbres du domaine public.

Vous pouvez nous aider ! Comment faire ? Les mésanges raffolent des chenilles processionnaires du pin alors invitez-les chez vous en construisant un nichoir dont le plan se trouve sur www.joulestours.fr/decouvrir-joue/developpement-durable/actions-ville

- ENVIRONNEMENT -

JOUÉ FLEURIE ÉDITION 2021

Joué-lès-Tours organise chaque année un concours qui participe à l'embellissement de notre Ville. Le jury se déplace pendant le mois de juillet chez les participants et classera leur participation selon des critères de notation.

Ce concours est ouvert à tous les habitants de la commune à l'exception des professionnels, des membres du jury ou de leur famille vivant sous leur toit. Le concours se divise en deux catégories. D'une part, les maisons individuelles avec jardin fleuri et paysager visible de la rue (pelouse, arbres, fleurs...) et d'autre part les appartements en habitat collectif avec terrasses ou balcons fleuris. Si vous souhaitez participer à l'édition 2021 de Joué Fleurie, vous avez jusqu'au mercredi 30 juin pour remplir le bulletin d'inscription et le retourner à l'accueil de la mairie ou à l'accueil du service Espaces Verts.

Il est également possible de le retourner par mail :
espaces.verts@joulestours.fr

Renseignements : 02 47 39 76 40
et www.joulestours.fr/ledition-2021-de-joue-fleurie-debute



Cadre de vi(II)e

ÉCONOMIE COMMERCE

Changement de propriétaire :

Rojbani Jilani a repris la Boulangerie du Morier, place Georges Clémenceau, ainsi que le Fournil d'Aniss, 7 avenue Victor Hugo : 02 47 41 09 90, du lundi au samedi de 7h à 13h30 et de 15h à 20h



Nicolas BREDIF a repris la laverie La Lavandière qui devient Laverie Discount, 3 rue du Comte de Mons

Déménagement :

Crêpe House

déménagement du 57 au 47 rue Gamard, 09 87 38 44 84, www.crepehouse37.fr

MARCHÉ DU SOIR EN JOCONDIE

Joué-lès-Tours organise cette année un marché du soir, vendredi 11 juin entre 16h et 21h, sur le parvis du centre commercial de la Vallée Violette. Les deux autres marchés initialement prévus sont annulés faute de pouvoir répondre aux contraintes sanitaires. Une quinzaine d'exposants, commerçants jocondiens de toute la Ville, mais aussi artisans et créateurs locaux proposeront leurs produits dans une ambiance conviviale. Une exposition de voitures anciennes sera également organisée sur le parking faisant face au centre commercial. Objectif : soutenir les commerces de proximité et dynamiser l'activité économique !



Notez bien :

Les prochaines collectes de sang auront lieu le 7 juin et le 2 août de 15h30 à 19h et le 10 juillet de 9h à 12h à l'Espace Alouette. Il est préférable de s'inscrire en amont sur : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte>
Renseignements <https://dondesang.efs.sante.fr> et 02 47 36 01 01.



EMBELLISSEZ VOS COMMERCES !



Depuis 2020, Tours Métropole Val de Loire finance un dispositif d'aide pour dynamiser le commerce et l'artisanat de proximité.

Le « Fonds de rénovation des façades commerciales » permet d'embellir les vitrines, d'offrir l'image de linéaires commerciaux modernes et dynamiques et de renforcer l'attractivité des commerces. Les entreprises artisanales, commerciales, de services, de restauration en phase de création, reprise ou développement exerçant leur activité dans le périmètre de la Métropole, dont le chiffre d'affaires annuel ou le prévisionnel de chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 1 000 000 € HT, peuvent bénéficier de ce dispositif. Elles doivent également disposer d'un point de vente pour l'accueil du public (n'exceedant pas 400m²) ainsi qu'une vitrine commerciale visible de l'espace public. La subvention représente 25% du coût hors taxe des travaux éligibles et est plafonnée à 4000 €. Le montant des travaux éligible doit être au minimum de 4000 € HT. Le dossier de demande de subvention doit être constitué impérativement avant le démarrage des travaux avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Touraine pour les commerçants, prestataires de services, cafés, restaurants (02 47 47 20 74 – djulien@touraine.cci.fr) et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre et Loire pour les artisans et commerçants-artisans (02 47 25 24 50 – cac@cm-tours.fr). Il est possible de constituer un dossier de demande de subvention jusqu'au 31 décembre 2021.

Informations www.tours-metropole.fr/fonds-facade

QUARTIERS ET ASSOCIATIONS

- JOUÉ SUD -

ENVIE DE NATURE ? DÉCOUVREZ LES ÉTANGS DE NARBONNE



Depuis le 1^{er} avril les étangs de Narbonne ont rouvert leurs portes au public, tous les jours de la semaine jusqu'au 30 septembre.

Besoin de calme, d'air pur, de nature ? Venez aux étangs de Narbonne ! Cet espace naturel sensible de 30 hectares est composé à 80 % de boisements, de deux étangs reliés par le ru de la Piole et de pelouses calcicoles, avec une faune et une flore très appréciées. Pour la tranquillité des fleurs, des plantes et des animaux, il est demandé de les respecter, de ne pas polluer leur cadre de vie pour ne pas mettre en péril le bel équilibre écologique des lieux et d'emprunter les sentiers de promenade existants. Des bancs vous permettent de faire une pause pour apprécier ce cadre apaisant et des panneaux pédagogiques vous aident à reconnaître la faune et la flore ambiantes. De nombreuses animations y sont également organisées par la Maison de la Gloriette afin de vous familiariser aux papillons, aux plantes mystérieuses ou encore aux oiseaux. Pour rappel, la pêche et la cueillette de fleurs ne sont pas autorisées sur le site et les animaux domestiques doivent être tenus en laisse.

Renseignements : <https://tours-metropole.fr/LaGloriette>
et www.jouelestours.fr/decouvrir-joue/fiche-didentite/histoire-et-patrimoine/sites-remarquables

VALLÉE VIOLETTE RÉAMÉNAGEMENT DU ROND-POINT RUE D'AMBOISE

L'entretien du rond-point de la rue d'Amboise était devenu difficile pour l'équipe du service Espaces Verts gérant ce secteur. En effet, cet espace est assailli par les liserons. L'idée a donc été d'isoler le fleurissement dans des jardinières, avec un apport de terre sain dans lequel la prolifération des adventices sera très limitée. Les jardinières donneront également du volume et un rendu nouveau à l'espace. Les jardinières ont été conçues sur mesure par l'entreprise RDS de St Branchs. La pose et l'aménagement global ont été réalisés en interne par le service Espaces verts.

Coût total de l'opération : 5000€



- LE LAC -

RÉFECTION DE L'ALLÉE DU LUXEMBOURG

Des travaux de réfection ont été effectués tout au long du mois de mai sur l'allée du Luxembourg au Lac des Bretonnières. Objectif : régler les problématiques de ravinement des eaux de pluie qui occasionnaient des ornières importantes et dangereuses pour les usagers. Après avoir effectué le terrassement de l'allée et des travaux d'assainissement pour le captage des eaux de pluie en amont du chemin, une couche de revêtement en sable stabilisé (identique au cheminement autour du lac) a été réalisée.



FAVORISER L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE

La transformation digitale de notre société ces dernières années montre l'importance de l'accès au numérique pour tous, d'autant plus avec la crise sanitaire. L'information, la vie quotidienne, la formation, le monde professionnel ... le numérique est partout.

Douze ordinateurs ont donc été remis à un groupe de 20 jeunes du Pôle Hébergement de la Sauvegarde 37 en formation CAP, soutenus dans leur cursus de formation par les bénévoles d'AGIR abcd Touraine. Ce matériel sera mis à disposition, sous forme d'un prêt gratuit. La Fondation Orange a soutenu le projet à hauteur de 4000€. Les bénévoles d'AGIR abcd Touraine accompagnent les jeunes dans le soutien scolaire mais également en leur offrant une formation à l'outil numérique (Curriculum Vitae, lettre de motivation, logiciel spécifique à une formation ou un métier...). Pour les jeunes accompagnés au titre de la protection de l'enfance, c'est un réel tremplin vers l'insertion sociale et professionnelle.

AGIR ABCD Touraine, 06 19 39 10 59, agirabcd-37.org



PORTES OUVERTES À LA VALLÉE VIOLETTE

Le Centre social de la Vallée Violette organise une journée « Portes ouvertes », samedi 19 juin de 10h à 18h. Enfants, familles, adultes... le Centre social vous attend ! Au programme : exposition des résultats de l'enquête effectuée pour le renouvellement du Projet social, ateliers divers (jeux, lectures, couture, loisirs créatifs, sports...) en intérieur comme en extérieur, panneau d'expression libre... Si le temps le permet, le public pourra profiter du jardin pour un pique-nique sorti du sac. Cette journée sera organisée dans le respect des dispositions sanitaires en vigueur. Si celle-ci ne pouvait avoir lieu en juin, elle sera reportée en septembre.

Centre Social de la Vallée Violette, 28 Rue de Chambord, 02 47 53 87 62 et <https://centresocialvalleeviolette.fr>

LE GYMNASTIQUE CLUB JOCONDIEEN DÉBORDE D'ÉNERGIE !

Le club ne s'est jamais arrêté ! Malgré les différents confinements, les contraintes... le club a toujours proposé aux adhérents des solutions alternatives : séances en visio, entraînements en extérieur que ce soit au lac des Bretonnières ou à proximité du gymnase et même la création d'une chaîne youtube. Plus de la moitié des 300 licenciés n'ont jamais lâché grâce au dynamisme de cette association que ce soit en baby gym, en section loisirs ou en compétition. « On a toujours essayé de garder le nombre d'entraînements proposés en début d'année », explique Emilie Havin, l'une des entraîneuses. « Il faut dire que nos jeunes sont particulièrement motivés et très demandeurs ! »

www.gymclubjocondien.fr, contact@gymclubjocondien.fr et 07 82 36 19 49



BESOIN D'UN STAGE ? ALLEZ SUR YEP'S !

OFFRES DE STAGE EN ENTREPRISE

Vous recherchez ou souhaitez déposer des offres de stage en entreprise ?
Accessible aux demandeurs d'emploi, collégiens, lycéens et étudiants

INSCRIVEZ-VOUS SUR
STAGES-YEPS.CENTRE-VALDELOIRE.FR

15-25 ans
pour des aides, des infos et des bons plans toute l'année ça se passe sur YEPS.FR

YEPS

Difficile de trouver un stage ou un apprentissage dans ce contexte sanitaire et économique, alors qu'ils font souvent partie intégrante de la formation et de la préparation aux diplômes professionnels.

Vous avez entre 15 et 25 ans et vous habitez, travaillez et/ou étudiez en Centre-Val de Loire ? YEP'S s'adresse à vous ! La Région Centre-Val de Loire met en place de nombreux dispositifs pour vous accompagner dans tous les aspects de votre quotidien : études et orientation, santé, logement, transport, culture et loisirs... À l'âge des choix et des décisions, de l'accès à l'autonomie, des « premières fois » (emploi, appartement, budget...), YEP'S est un dispositif qui rassemble toutes ces informations et qui permet l'accès à ces aides et services. Pour vous faciliter la recherche de stage, la Région a également lancé une plateforme riche de plus de 2 500 offres géolocalisées et classées par métiers. Elle s'adresse aux demandeurs d'emploi, collégiens, lycéens et étudiants.

Rendez-vous sur <http://stages-yeps.centre-valde Loire.fr> et sur <https://www.yeps.fr>

VIVE LES VACANCES AU CENTRE SOCIAL DE LA VALLÉE VIOLETTE

Un accueil de loisirs sera organisé au Centre social de la Vallée Violette du 7 au 30 juillet pour les enfants âgés de 6 à 11 ans. Il fonctionnera de 13h30 à 17h30 tous les jours avec un accueil à la journée une fois par semaine de 10h à 18h. Au programme : activités manuelles, ludothèque, bibliothèque, activités physiques, sorties (piscine, visites, promenades...).

Les inscriptions se font sur rendez-vous (dossier d'inscription disponible à l'accueil du Centre social). Le nombre de places est limité à 30 enfants par jour.

Pour toute information complémentaire, contactez Farid MOURACH au Centre social de la Vallée Violette, 28 rue de Chambord, 02 47 53 87 62 et contact@cvalleeviolette.fr



LA SÉPARATION DANS DANS TOUS SES ÉTATS

La Quinzaine de la Parentalité n'a pas pu offrir toutes les manifestations qui étaient prévues compte tenu de la situation. Cependant la conférence organisée par le Point Ecoute Parents et ses partenaires autour de la thématique de la séparation au fil de la vie et animée par Béatrice Copper Royer, Psychologue Clinicienne, a connu un franc succès. Pour la première fois, cet événement était disponible sur la chaîne Youtube ainsi que sur le Facebook de la Ville et a été vu par plus de 500 personnes. Parents, enfants, familles... si vous le souhaitez, vous pouvez (re)visionner la conférence sur : <https://bit.ly/3xmGYsr> ou sur Youtube <https://bit.ly/32Fj3Gu>

Quinzaine de la parentalité
du jeudi 8 avril au mercredi 21 avril 2021
Rencontres et échanges

Soirée spéciale en ligne
La séparation dans tous ses états

Vendredi 16 avril
18h30 : conférence en ligne - La séparation au fil de la vie - par Béatrice COPPER ROYER, Psychologue Clinicienne

Disponible sur Youtube et Facebook

https://www.youtube.com/watch?v=...

https://www.facebook.com/...





ALLO, PARENTS EN CRISE

Difficultés à concilier vie familiale et professionnelle avec le télétravail, tensions entre parents et enfants, inquiétudes liées au bien-être de l'enfant... les conflits peuvent se multiplier en ce moment. « Allo, Parents en crise » est une ligne d'écoute pour évoquer toute problématique liée à la famille. Une équipe de professionnels (psychologues, conseillers conjugaux et familiaux, médiateurs familiaux et autres professionnels de l'écoute) sont là pour accompagner les familles et répondre à leurs questionnements. Pour mieux soutenir les familles dans cette période difficile, les horaires de la ligne d'écoute sont étendus jusqu'à fin juin disponible du lundi au samedi, sans interruption de 10h à 21h.

Renseignements : www.ecoledesparents.org/allo-parents-en-crise
et 0 805 382 300

BIENVENUE AUX RÉSIDENCES AUTONOMIE !

Près de 130 personnes profitent des services des Résidences en autonomie Jean Goujon et Michel Colombe.

Répartis sur 5 niveaux, 124 logements, allant du F1 au F2, peuvent accueillir les plus de 60 ans seuls ou en couple. Véritable alternative entre le domicile et l'établissement médicalisé, ces deux établissements disposent d'une multitude de services : permanence assurée 24h/24h, service de restauration pour le déjeuner (hormis les week-end et jours fériés), de transport pour se rendre dans les commerces par exemple, mais aussi des animations et sorties tout au long de l'année (gym douce, ateliers informatique, jardinage...) comme la visite des serres municipales. Une fois par semaine, une assistante sociale peut aider les résidents pour toutes les démarches administratives liées au maintien à domicile. Enfin les résidences disposent d'un salon bien être, particulièrement apprécié par les locataires.

Renseignements : 20 rue Pierre de Coubertin et 02 47 78 45 20



PLAN CANICULE

À l'approche de l'été, le dispositif de veille, d'alerte et d'urgence pour la canicule est réactivé pour les personnes âgées, handicapées, vulnérables et isolées. Ces personnes susceptibles d'être en difficulté en cas de fortes chaleurs sont invitées à s'inscrire auprès du Centre Communal d'Action Sociale, CCAS. En cas de déclenchement du plan d'alerte canicule, un suivi est assuré durant toute la période d'alerte par des contacts téléphoniques.

Renseignements et inscriptions au service pôle seniors du CCAS au 10 bis rue Gamard, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et au 02 47 39 70 54.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE



Santé
publique
France

ATTENTION CANICULE

Bovez de l'eau et restez au frais

- Evitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les volets et bandez le jour, aérez la nuit
- Médecins sans frontières
- Donnez et prenez des repas de vos proches

Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

- Lavez-vous les mains régulièrement
- Portez un masque
- Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 06 06 (numéro vert)
solidarite.sante.gouv.fr • meteo.fr • @canicule

UNE RANDO ATOUR DE CHEZ SOI !



Tours Métropole Val de Loire propose d'aller à la découverte de son territoire ! Allez-y par 48 chemins et plus de 500 km de balades, pour les familles, les sportifs, les randonneurs... Des chemins arborés, des coteaux ensoleillés, des petites vallées, des champs, des vignes et des vergers... Des sentiers tantôt ruraux tantôt urbains au patrimoine historique remarquable, longeant la Loire ou le Cher, et offrant toujours des points de vue magnifiques...

**Des fiches sont à votre disposition sur www.tours-metropole.fr/rando.
Bonnes balades à tous !**

RESPECTONS NOS VOISINS

Avec l'arrivée des beaux jours, chacun ressort sa tondeuse, sa tronçonneuse, son taille-haie... ou autres outillages dont le volume sonore peut empêcher vos voisins de profiter du chant des oiseaux. Attention car vous n'avez pas le droit de faire du bruit à n'importe quelle heure ! Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi et de 10h à 12h les dimanches et les jours fériés. De même la loi interdit de brûler à l'air libre vos déchets ménagers (ordures ménagères, déchets végétaux).

Retrouvez l'ensemble des réglementations sur www.jouelestours.fr/mes-demarches/environnement/reglementations



LUTTER CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Le frelon à pattes jaunes (ou asiatique) reprend son activité avec la montée des températures. De petits nids primaires sont observables au niveau des haies et des arbres, mais également dans les bâtiments (abris de jardin, sous les gouttières ou les toitures). Il est donc important d'être vigilant afin de repérer au plus tôt les nids construits pour les éliminer. Sur les propriétés privées, les coûts importants de traitement sont parfois un frein à l'efficacité de cette lutte. C'est pourquoi Joué-lès-Tours propose de prendre en charge financièrement la destruction des nids sur les propriétés privées à l'exception des espaces verts des immeubles collectifs. La participation de la Ville se fera à hauteur de 50 % du coût TTC d'une intervention plafonnée à 170 € d'aide. Cette aide ne pourra être attribuée que sur présentation du dossier de demande complet et de la facture d'intervention émanant d'une entreprise 3D, signataire de la charte de bonnes pratiques pour la destruction des nids de frelons à pattes jaunes. Des informations sur le frelon à pattes jaunes sont disponibles via un numéro vert : 0800 00 79 66, accessible gratuitement 24h/24h et 7j/7.

Informations www.jouelestours.fr/mes-demarches/environnement/sante-hygiene-salubrite/

HALTE AUX DÉJECTIONS CANINES



Aimer les animaux, c'est aussi accepter de respecter quelques règles de savoir-vivre notamment pour éviter les désagréments des déjections canines sur la voie publique. Les propriétaires de chien sont tenus de ramasser les déjections de leur animal afin d'éviter de les retrouver sur les trottoirs, dans les espaces verts, dans les aires de jeux pour enfants. Cela participe d'ailleurs à la qualité de l'espace public. Et il n'y a rien de plus désagréable que de voir des déjections canines joncher les trottoirs ou encore plus de marcher dessus. D'ailleurs, rien ne prouve que cela porte chance. La Ville met à disposition des sacs dans près de 40 distributeurs en libre-service dont les emplacements sont référencés sur la page d'accueil de site de la Ville www.jouelestours.fr.

Ensemble rendons notre Ville plus propre !

Joué pratique

Horaires & COORDONNÉES

Compte tenu du contexte sanitaire, les jours et horaires d'ouverture des structures sont donnés à titre indicatif, étant assujettis aux mesures gouvernementales en vigueur.

MAIRIE :

Hôtel de Ville
Place François Mitterrand
02 47 39 70 00

<http://www.jouelestours.fr/>

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30/13h30-17h
Formalités citoyennes/état civil : samedi 9h-12h.



JOUÉ PROXIMITÉ :

Demande de renseignement, réclamation, suggestion, partage d'idée, encouragement... retrouvez le formulaire de contact sur www.jouelestours.fr/a-votre-ecoute ou sur l'application « Joué-lès-Tours »

joue.proximite@jouelestours.fr
02 47 39 71 26

POLICE MUNICIPALE :

Hôtel de Ville
Place François Mitterrand
02 47 67 08 64

joue.proximite@jouelestours.fr

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30/13h30-17h



ESPACE CLOS NEUF :

2 rue du Clos Neuf

02 47 39 73 97

espaceclosneuf@jouelestours.fr

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30/13h30-17h



MÉDIATHÈQUE :

1 rue du 8 mai 1945

02 47 73 32 00

mediatheque@jouelestours.fr

mediatheque.jouelestours.fr



ESPACE MALRAUX

ESPACE MALRAUX :

Parc des Bretonnières

02 47 53 61 61

www.espacemalraux.jouelestours.fr

espacemalraux@jouelestours.fr



ÉCOLE DE MUSIQUE :

7 rue Georges Sand

02 47 78 42 00

ecoledemusique@jouelestours.fr

CCAS :

10 Bis rue Gamard

02 47 39 70 52

BULLE D'O :

3 rue Jean Bouin

02 47 40 24 80

contact@bulle-d-o.fr

<http://www.bulle-d-o.fr/>



Horaires pendant les vacances :

Bassin extérieur, sportif intérieur et espace bien être, tous les jours de 10h à 20h, sauf le mardi 10h-21h, le jeudi 8h30-20h (bassin sportif intérieur uniquement) et le week-end 9h-18h. Bassin ludique tous les jours 11h-18h45, week-end 9h-18h.

Horaires en période scolaire :

Bassin sportif intérieur

Lundi, jeudi, vendredi : 12h-14h/17h-20h

Mardi : 12h-14h/17h-21h

Mercredi : 12h-20h

Samedi, dimanche : 9h-18h

Bassin ludique

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 12h-14h

Mercredi : 12h-18h45

Samedi et dimanche : 9h-18h

Bassin extérieur

Lundi, mercredi, vendredi : 11h-20h

Mardi : 11h-21h

Jeudi : 8h30-20h

Samedi, dimanche : 9h-18h

Espace Bien-être

Lundi, mercredi et vendredi : 11h-20h

Mardi : 11h-21h

Jeudi : 10h-20h

Samedi, dimanche : 9h-18h



DÉCHETTERIE :

6 rue de Prony

02 47 73 05 68

Du lundi au samedi : 9h-12h30/13h30-17h45

Fermé le dimanche et jours fériés

Afin d'obtenir une carte d'accès à la déchetterie, rendez-vous sur le site Tours Métropole Val-de-Loire <http://tours-metropole.fr>



Sports

> 12 JUIN
CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE BMX,
PISTE DE BMX, PARC DES BRETONNIÈRES
PARC DES BRETONNIÈRES



> DU 18 AU 20 JUIN
CHAMPIONNAT DE FRANCE CADETS DE TENNIS
DE TABLE
SALLE BIGOT ET GYMNASE MATARAZZO

> 19 JUIN
TOURNOI SPORT ADAPTÉ
COMPLEXE JEAN BOUIN

> DU 21 AU 24 JUIN
JEAN BOUIN J'Y COURS
PISTE D'ATHLÉTISME JEAN BOUIN

> 25 JUIN
CRITÉRIUM DE JOUÉ-LÈS-TOURS
COURSE CYCLISTE, 20H, ZONE CUGNOT

> 26 JUIN
TROPHÉE DE JOUÉ-LÈS-TOURS
COURSE CYCLISTE, 20H, ZONE CUGNOT

> 26 JUIN
FÊTE DU JOUÉ FCT
COMPLEXE JEAN BOUIN



> 26 ET 27 JUIN
GALA DE FIN DE SAISON DU GYMNASTIQUE
CLUB JOCONDIEU
HALLE SPORTIVE DE LA VALLÉE VIOLETTE

> 27 JUIN
TRIATHLON, MANCHE QUALIFICATIVE JEUNES
POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE
LAC DES BRETONNIÈRES

> 4 JUILLET
TOURNOI D'OUVERTURE ETÉ 2021 DE BEACH
VOLLEY
TERRAINS DE BEACH DES BRETONNIÈRES



> 10 JUILLET
CHALLENGE DÉPARTEMENTAL DE BMX, PISTE
DE BMX
PARC DES BRETONNIÈRES

> DU 16 AU 18 JUILLET
MANCHE QUALIFICATIVE DE PÊCHE
AU CHAMPIONNAT DE FRANCE
LAC DES BRETONNIÈRES

> DU 20 AU 22 AOÛT
MANCHE QUALIFICATIVE DE PÊCHE
AU CHAMPIONNAT DE FRANCE
LAC DES BRETONNIÈRES

→ SORTIES



> 7 JUIN
DON DU SANG

ESPACE CLOS NEUF / **15H30-19H30**
RÉSERVATION [HTTPS://MON-RDV-](https://mon-rdv-donesang.efs.sante.fr/collecte)
DONDESANG.EFS.SANTE.FR/COLLECTE



> 8 JUIN
FASE, FOUR MOVEMENTS TO THE MUSIC
OF STEVE REICH, PAR ANNE TERESA DE
KEERSMAEKER, DANSE
ESPACE MALRAUX, **20H30**

> 11 JUIN
MARCHÉ DU SOIR
CENTRE COMMERCIAL DE LA VALLÉE
VIOLETTE / **16H30**

> 12 JUIN
LES OISEAUX DES ÉTANGS DE NARBONNE,
PAR LA LPO TOURAINE, DÈS 8 ANS
9H30, RENSEIGNEMENTS 02 47 21 63 79

> 19 JUIN
FÊTE DE LA MUSIQUE, PAR L'ÉCOLE
DE MUSIQUE, AVEC LA PARTICIPATION
DE LA MÉDIATHÈQUE DANS LE CADRE
DE SON 40^e ANNIVERSAIRE
PARC DE LA RABIÈRE (ENTRE LA
MÉDIATHÈQUE ET LA SALLE CHARLES
GOUNOD)

> 19 JUIN
PORTES OUVERTES DU CENTRE SOCIAL DE LA
VALLÉE VIOLETTE
DE 10H À 18H

Culture en Joué l'Agenda

> 19 JUIN

LES SAUVAGES DES ÉTANGS DE NARBONNE,
PAR L'HERBANDINE, DÈS 8 ANS

14H, RENSEIGNEMENTS 02 47 21 63 79

> 25 JUIN

OBSERVER LA NATURE SANS ÊTRE VU,
PAR COULEURS SAUVAGES, DÈS 8 ANS

18H30, RENSEIGNEMENTS 02 47 21 63 79

> 8 AU 19 JUILLET
L'ÉTÉ DES ANNÉES JOUÉ

> 10 ET 17 JUILLET

LA MÉDIATHÈQUE FÊTE SES 40 ANS !
LECTURES À LA CARTE PAR LA COMPAGNIE
LES CROQ'MOTS, DANS LE CADRE DU FESTIVAL
L'ÉTÉ DES ANNÉES JOUÉ

BIBLIOTHÈQUE ÉPHÉMÈRE ET LECTURES
À RETROUVER DANS LE PARC DE LA
RABIÈRE / 15H À 18H



> 13 JUILLET
FÊTE NATIONALE

PLACE FRANÇOIS MITTERAND, 18H

> 16 JUILLET

LES PAPILLONS DES ÉTANGS DE NARBONNE,
PAR L'ARBRE VOYAGEUR, DÈS 7 ANS,

10H, RENSEIGNEMENTS 02 47 21 63 79

> 28 JUILLET

DÉCOUVERTE DES ÉTANGS DE NARBONNE
AU PAS DE L'ÂNE, PAR BIODIVERCITY, DÈS 6 ANS

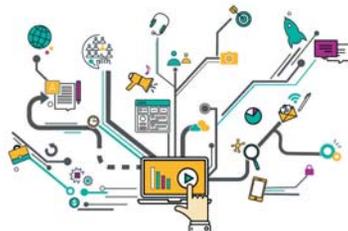
14H, RENSEIGNEMENTS 02 47 21 63 79

→ ENFANCE / JEUNESSE

> 9 JUIN

DÉCLIC ! LE NUMÉRIQUE MODE D'EMPLOI,
ATELIER DE CRÉATION NUMÉRIQUE JEUNESSE
« MAKEY MAKEY », ANIMÉ PAR LA GRANGE
NUMÉRIQUE, DÈS 8 ANS

15H



○ Déclic, le numérique mode d'emploi

> 9 JUIN

BABY NATURE POUR LES « + GRANDS »
AUX ÉTANGS DE NARBONNE, PAR LA
MAGICIENNE DE VESPERA, POUR LES 3-6 ANS

15H, RENSEIGNEMENTS 02 47 21 63 79

> 7 JUILLET

AU BOUT DU CONTE « DAME TORTUE ET L'ARBRE
MAGIQUE », DÈS 5 ANS

PARC DE LA RABIÈRE / 16H30



> 3 AOÛT

BABY NATURE AUX ÉTANGS DE NARBONNE,
PAR LA MAGICIENNE DE VESPERA, DE 0 À 5 ANS

10H, RENSEIGNEMENTS 02 47 21 63 79

→ EXPOSITION

> DU 28 MAI AU 10 JUIN

EXPOSITION DES ŒUVRES DE L'AUTEUR-
ILLUSTREUR JÉRÉMIE FISCHER

MÉDIATHÈQUE



© JÉRÉMIE FISCHER

À noter !

Vous souhaitez figurer dans l'agenda du magazine ? Envoyez-nous vos informations sur
communication@jouelestours.fr

Retrouvez tous les rendez-vous du mois sur jouelestours.fr. La tenue des événements sera assujettie aux dispositions sanitaires en vigueur et le nombre de places pourra être limité. Renseignez-vous auprès de vos salles de spectacles et de vos associations.

// MON PARTI C'EST JOUÉ

LA VIE REPREND PEU À PEU, LA VILLE EST À VOS CÔTÉS !

Depuis mars 2020 et l'annonce du premier confinement notre pays n'a pas été épargné. Qui aurait pu prédire l'ampleur d'une telle pandémie mondiale ?

Aujourd'hui, grâce à la vaccination qui s'accélère et grâce aux différentes mesures mises en place, notre pays entrevoit la fin de la pandémie. Une belle perspective après de long mois de mauvaises nouvelles, d'incertitude et de doute.

Le 19 mai dernier, nos cafés, bars et nos restaurants ont pu rouvrir leurs terrasses sous certaines conditions. Bien sûr ce n'est pas satisfaisant, bien sûr nous aurions aimé une réouverture digne de ce nom sans restriction, sans jauge et sans contrainte. Pour autant, nous sommes conscients de la nécessité de nous réjouir de cette première étape pour nos commerçants. Ne boudons pas notre plaisir : il est bon de vous retrouver !

Une Ville sans commerce, sans bar ni restaurant, c'est une Ville qui manque de vie, c'est une Ville qui manque cruellement d'âme. Joué-lès-Tours a retrouvé une âme. Elle a retrouvé son âme grâce à toutes celles et tous ceux qui se lèvent le matin pour vous offrir les services et les produits que vous attendez. Joué-lès-Tours a retrouvé son âme grâce à toutes celles et tous ceux qui consomment à Joué-lès-Tours. Plus que jamais, nous ne pouvons que vous inciter à vous rendre dans vos commerces en centre-ville ou dans vos quartiers. Reprenez vos habitudes, poussez la porte des commerces, des bars et des restaurants.

Les bars et les restaurants rouvrent, les commerces reprennent vie, nous savons également que nos associations trépigment pour la plupart pour reprendre leurs activités et c'est bien normal. En effet, pour elles aussi les règles s'assouplissent. Il est bien compréhensible que chacune et chacun veuillent dès que possible retrouver le contact avec leurs adhérents. Nous souhaitons ici souligner que la Majorité

municipale est plus que jamais aux côtés du monde associatif jocondien et de ses bénévoles afin de les accompagner le mieux possible dans cette reprise tant attendue. Nous savons que beaucoup d'entre vous ont des attentes pour organiser des événements avant les vacances d'été. Sachez que la Municipalité est à vos côtés. Elle le sera pour vous apporter l'aide dont vous avez besoin. Bien entendu, cette reprise doit se faire dans le respect des règles sanitaires encore en vigueur et notamment les consignes édictées par la Préfecture selon les secteurs.

La vie reprend peu à peu. Il en est de même pour notre vie citoyenne. En effet, comme vous le savez, les 20 et 27 juin prochains auront lieu un double scrutin : les élections départementales et les élections régionales. Déjà reporté, ce moment démocratique est important. Il nous faut plus que jamais nous mobiliser pour ne pas faire du virus le grand gagnant de ces élections. Vous avez pu lire un dossier très complet sur ces élections dans ce numéro de Joué ma Ville. N'hésitez pas à vous emparer de ce double scrutin. Bien sûr la campagne n'aura pas échappé aux contraintes sanitaires et aux restrictions. Pour autant, nous savons que vous êtes attachés à ces rendez-vous électoraux qui s'inscrivent dans de vraies politiques de proximité. Car ne vous trompez pas, les élections départementales et régionales sont, avec les municipales, les élections les plus concrètes pour votre vie quotidienne.

Pour toutes ces raisons, faites-en sorte que ces élections territoriales soient synonymes de cohérence politique et d'une belle vitalité démocratique ! ■

Majorité municipale

Mon parti c'est Joué

BP 107 – 37 301 Joué-lès-Tours Cedex 1

monparticestjoue@gmail.com

// GAUCHE, ECOLOGISTE ET SOLIDAIRE

L'emploi est une priorité pour les Jocondiens durement touchés par des fermetures d'entreprises. Pourquoi F.AUGIS s'en préoccupe-t-il si peu?

Depuis 7 ans le site Michelin reste désespérément vide.

Pourquoi le Maire, Vice-Président de la Métropole en charge des parcs d'activités économiques ne répond-il pas aux propositions d'installation d'entreprises faites par l'aménageur de Michelin ?

Pourquoi refuse-t-il l'installation d'une entreprise tourangelle innovante dans le domaine sanitaire sur le site tupperware?

Pourquoi s'opposer à l'opportunité de création d'emplois à Joué-lès-Tours?

Les Jocondiens se posent des questions face à tant d'inertie. Quelles en sont les raisons?

Certains chuchotent que notre édile ne voudrait que des emplois à fort pouvoir d'achat ! Merci pour les demandeurs d'emplois non-qualifiés ! D'autres qu'il souhaite accueillir des grandes surfaces?

Monsieur le Maire quelles sont vos véritables intentions? Sortez de l'ambiguïté !

Les nombreux Jocondiens dans l'attente d'un emploi exigeant de l'action. ■

F. Gérard, A. Javet, ML. Moroy

Facebook: Elu.e.s Gauche, Ecologiste et Solidaire

// LIBRES CITOYENS

Joueur de Monopoly

En 2000, la ville acquiert avec l'aide du conseiller départemental de l'époque "Les Étangs de Narbonne", classés en 2010 Espace Naturel Sensible. Article web bit.ly/3bi1K2W

21 ans après, quel bonheur ! Nous avons un patrimoine vert inestimable au sud de Joué-lès-Tours.

Aujourd'hui, le Maire et sa majorité s'enorgueillissent du bien-être environnemental que cela offre aux jocondiens et de l'usage pédagogique qu'ils peuvent en faire.

Mais demain ?

Le 5 mai, la presse locale reprend sur le web notre verbatim du conseil municipal de mars pour titrer «Joué-lès-Tours : accusé de jouer au Monopoly, le maire s'en défend».

Or, dans l'article du 20 mars, le Maire s'autorise à imaginer revendre «des centaines d'hectares» de Joué-lès-Tours, patrimoine environnemental de notre «ville à la campagne», poumon vert de la Métropole.

Dans quel but ? Pour éponger le doublement de la dette par habitant qu'il a lui-même engendré.

Ne laissons pas ces élus dilapider notre héritage en jouant avec nos espaces naturels pour compenser leur soif de dépenses.

Osons mettre en perspective les faits !

Résistons ! ■

Laurence Hervé & Stéphanie Gherissi

LibresCitoyens.Joue@gmail.com

// COLLECTIF JOCONDIE

A l'heure où des échéances électorales attirent les convoitises des uns et des autres, où avec plus ou moins de bon goût tous les coups sont permis pour tenter de faire illusion sur d'hypothétiques rassemblements, la population vit un moment économique, sanitaire et démocratique sans égal.

Le Collectif Jocondien a fait le choix de ne pas s'engager sur d'autres voix que celles qui conduisent à l'amélioration du quotidien des Jocondiennes et Jocondiens. Nous espérons que les élus qui convoitent d'autres mandats sauront faire les bons choix dans l'intérêt de Joué Les Tours.

Car plus proche de nous, tous les jours les habitants attendent des réponses

sur des questions essentielles. La sécurité dans certains quartiers est mise à mal dans un silence des plus assourdissants, l'accès cyclable aux écoles reste problématique, l'arrivée de nouvelles entreprises, de nouveaux projets se fait attendre.

Des quartiers restent invisibles, alors que l'on en stigmatise d'autres.

Jocondiennes, Jocondiens nous restons sensibles à vos questions, vos envies, vos projets, votre vision de votre ville.

Contactez-nous. ■

Mail : collectifjocondien@gmail.com

40 ans



MÉDIATHÈQUE

DE JOUÉ-LÈS-TOURS
DÉCOUVERTE LOISIRS SAVOIRS

DÉSORMAIS
LA MÉDIATHÈQUE EST

GRATUITE

POUR TOUS

Toutes les informations sur
www.mediatheque.jouelestours.fr
ou au 02 47 73 32 00